

L'Echo des Loges

Bulletin Municipal



Année 2011

N° 28

VARENNES-CHANGY

2011, nouvelle année pleine d'espoirs mais aussi de beaucoup de nouveautés avec les réformes engagées. La précédente, 2010, a été bien différente de nos attentes. De nouveaux défis sont venus la perturber.

Alors qu'avec le renforcement du réseau d'eau potable, entre les rues du Château d'eau et des Fougères, un pas décisif a été fait pour l'urbanisation des terrains voisins, d'autres secteurs se sont révélés en carence. Des documents d'urbanisme ont été refusés en raison d'un réseau d'eau et d'une défense incendie, insuffisants au regard des contraintes officielles. Les exigences normatives et le risque judiciaire sont tels que je ne peux engager la Commune. Des simplifications sont prévues au niveau gouvernemental mais dans l'attente le Conseil municipal étudie des prolongations de canalisations afin de pourvoir aux carences majeures. De même, dans ce domaine de l'eau et de l'assainissement, la révision du zonage d'assainissement datant de 1998 a débuté. Des secteurs actuellement en situation ambiguë seront reclassés en assainissement individuel ou collectif. La modernisation de la gestion de l'eau potable arrive aussi avec le télé-relevé qui permettra une rationalisation de la consommation d'eau potable. Des réunions publiques d'information auront lieu courant 2011.

L'éclairage public a été étendu ou installé dans plusieurs rues. Il reste toujours à faire mais l'extinction nocturne contribue aux économies d'énergie. L'Agence Postale Communale, ouverte en mars dernier, connaît le succès et garde une marge d'expansion du service. D'importants travaux de réfection des vitraux et de la cloche principale ont été réalisés dans l'église, permettant de préserver le patrimoine.

Le projet de regroupement scolaire a peu évolué en 2010. Il n'est pas délaissé mais en l'absence d'aides financières, la Commune ne peut assumer seule la charge sauf à s'endetter inconsidérément et paralyser toute action future. Nous recherchons des solutions simples permettant le regroupement et la mise en sécurité des accès scolaires en fractionnant le dossier, ainsi la réfection de la toiture de l'école de la rue de Nogent est en consultation. Les chaudières des bâtiments publics vont être changées progressivement.

Avec tous les changements législatifs, nos ressources fiscales vont évoluer mais nous ignorons encore les modalités. Dans l'incertitude, il faut rester prudent. La crise nous affecte aussi, le chômage local a plus que doublé depuis l'été 2008. Prévenus de sollicitations croissantes à venir, nous engageons des restrictions budgétaires ou de prestations.

La Communauté de Communes reprend, début 2011, des compétences auparavant communales. L'entretien de la voirie communale comme la gestion de la Maison des Jeunes ou du centre aéré vont être transférés. Cela n'affectera en rien les services rendus mais permettra de les accroître en les globalisant.

Vous trouverez bien d'autres informations développées dans ce bulletin.

Je remercie chaleureusement tous les acteurs individuels, bénévoles ou associatifs qui ont contribué à la réussite du Comice Agricole et Rural de Lorris. Bravo aussi à notre récipiendaire de la médaille de la Famille.

Merci à tous ceux qui quotidiennement font vivre notre village.

Tous mes vœux de bonheur et de prospérité dans la réalisation de vos désirs personnels.

Vive 2011 ! Vive Varennes - Changy !

Jean-Marie CHARENTON

Brèves Municipales

Eau et assainissement

L'agence de l'Eau Seine Normandie a fixé un objectif de protection d'environ 500 captages prioritaires sur le Bassin Seine Normandie. L'étude de l'aire d'alimentation du captage afin de mettre en place un programme d'actions préventives est subventionnée à hauteur de 70%. Considérant le coût estimé de 20.000 € à 50.000 €, le Conseil décide de ne pas statuer sur cette demande.

Une consultation pour l'actualisation du zonage assainissement a été réalisée. Le dernier datant de 1999 n'était plus conforme au Plan Local d'Urbanisme. Deux entreprises ont répondu pour le marché public « Actualisation de l'étude de zonage assainissement » et la mission a été confiée au cabinet d'étude SAFEGE pour un montant de 11.774,62 € TTC.

Le Conseil Municipal a sollicité le Conseil Général, la Région Centre et l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour l'octroi de subventions. La Région Centre ne participe pas, le Conseil Général participe à hauteur de 10 % soit 984,50 €, l'Agence de l'Eau participe à hauteur de 50% soit 4.922,50€.

Dans le souci de continuer l'entretien et la modernisation de notre réseau d'eau potable, le Conseil municipal a pris la décision d'équiper la commune de la télé-relève pour les compteurs d'eau potable. Ces nouveaux compteurs permettront de mieux maîtriser notre consommation d'eau en facilitant la relève, la facturation, le suivi de consommation. Ils seront aussi capables de détecter toute anomalie de fuite chez les administrés. Le projet en cette fin 2010 est au stade de la consultation et le changement de compteur chez les consommateurs se fera courant 2011. Des réunions publiques seront organisées pour donner des informations sur les périodes de changement, sur les perturbations de la distribution durant les travaux ainsi que sur la présentation des nouvelles fonctionnalités de ce système de comptage.

Il est à rappeler que depuis 2009, deux factures sont éditées par an. La 2^{ème} facture tient compte, depuis 2010, des avances payées sur la 1^{ère} facture. D'autre part, le total de l'eau et le total de l'assainissement ont été redéfinis donc si vous avez subi une augmentation de votre facture, elle est uniquement due à une augmentation de votre consommation d'eau ou à la TVA à 5,5 % car aucune autre augmentation n'a été décidée sur ces postes en 2010.

Communauté de communes

La Communauté de Communes de Lorris a recruté une secrétaire de mairie pour effectuer les remplacements dans les différentes communes du Canton. Le Conseil a donné un accord de principe pour une mise à disposition éventuelle à Varennes-Changy.

Dans le cadre du transfert de compétences de la voirie communale à la Communauté de Communes du Canton de Lorris, deux délégués ayant des compétences en matière de voirie, de budget et qui connaissent le fonctionnement de la structure intercommunale ont été nommés. Les délégués sont Alain GREAU et Evelyne YANG. La Commission sera chargée de définir la contribution annuelle à verser pour l'entretien de la voirie.

Par délibération en date du 22 septembre 2010, la Communauté de Communes du Canton de Lorris s'est dotée de nouvelles compétences répondant aux besoins des communes et des habitants dans la gestion de la voirie communale, des accueils de loisirs sans hébergement, des accueils de loisirs jeunes, des écoles de musique et le financement du contingent du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Le Conseil a décidé de transférer 57 km de voirie en gestion à la Communauté de Communes de Lorris à compter du 1^{er} janvier 2011. Dans sa séance du 10 décembre 2010, l'assemblée a reclassé 10 km de voirie rurale dans le domaine public communal.

Médecin

Une étude, après 6 mois d'installation puis 12 mois, a démontré que le nombre de consultations est passé de 7.5 à 10 patients en moyenne par jour. Le Conseil a donc décidé d'appliquer la gratuité du cabinet médical pour l'année 2010 et d'ajourner le paiement du loyer communal jusqu'au 30 juin 2010 afin d'alléger les charges financières du médecin. Le loyer sera payé progressivement à compter de janvier 2011 (0 € en janvier, 100 € en février, 200 € en mars et 300 € à partir d'avril) afin de tenir compte du paiement des impôts et de l'URSSAF. Les charges restent dues entièrement sur toute l'année 2011.

Déchetterie

Il est décidé de fermer la déchetterie tous les premiers samedis du mois. D'autre part, la durée d'utilisation de la carte n'est plus limitée à un an mais à 30 passages.

Finances locales

La situation de trésorerie de Varennes-Changy est de 309.085,99 € au 30 novembre 2010.

Ecole et jeunesse

Le montant des frais de scolarité demandé aux communes extérieures s'élève à 1.376 € pour un enfant de maternelle et à 545 € pour un enfant de primaire.

Une rencontre a eu lieu avec l'architecte mandaté par la Communauté de Communes pour envisager l'implantation du futur espace intergénérationnel : le terrain communal de la Boulée semble trop étriqué, il semble envisageable une installation future sur l'emplacement de la jachère fleurie, route de Montargis.

Monsieur le 2^{ème} Adjoint présente des devis pour le remplacement de la chaudière de l'école, route de Lorris. Le principe de la chaudière à ventouse est retenu, une consultation est lancée.

Un avenant au règlement du restaurant scolaire a été rédigé pour interpeller les parents sur le respect des consignes de bruits pendant l'heure du repas.

La cour de récréation de la maternelle a été refaite cet été (drainage, engazonnement et délimitation de la zone ensablée). Les jeux ont été renouvelés (toboggan).

Le tarif de la restauration scolaire a été réactualisé pour l'année 2011. Jusqu'en 2010, l'augmentation était cadrée par la Sous-Préfecture et limitée au prix de l'inflation. A partir de 2011 les prix sont libérés, le Conseil a donc décidé d'augmenter plus que d'habitude le tarif des repas en se référant aux charges du service de restauration scolaire (5,00€ le repas pour les adultes et 3,00 € le repas par enfant). Signalons toutefois que ces tarifs ne permettent pas d'équilibrer la balance, les dépenses étant très largement supérieures aux recettes. Le restaurant scolaire est un service communal qui doit être maintenu.

Le projet de regroupement scolaire étant en statu quo, des consultations ont été lancées afin d'engager des travaux sur les bâtiments scolaires, notamment la réfection de la toiture de l'école rue de Nogent.

Le projet « Ecole et Cinéma 2010 » est renouvelé pour un montant de 818 €. Le budget 2011 pour la classe d'environnement s'élèvera pour la Commune à 12.285 € : 3 classes sont concernées par ce projet contre 2 classes les années précédentes. Elles partiront 10 jours en Haute-Savoie en mai 2011 (Combloux).

Chantiers et travaux

Suite à l'embauche de M. Gilles Evain, nouveau salarié en Contrat Accompagnement à l'Emploi, les travaux de réfection de l'abri du cimetière et de la classe d'école route de Nogent sont terminés. La réfection du portail du cimetière ainsi que celle des logements contigus à l'Agence Postale est programmée.

La consultation lancée pour l'extension de l'éclairage public a abouti. Afin d'éteindre l'éclairage public de 23 heures à 5 heures du matin, la modification des paramètres d'allumage et d'extinction des commandes d'éclairage public a été confiée à l'entreprise SOMELEC pour un montant de 722,62 € TTC. SOMELEC a également été retenue pour le rajout de points lumineux rue de la Saboterie et rue de St Hilaire pour un montant de 1.205,93 € TTC. L'entreprise VIGILEC a été retenue, après consultation, pour l'extension du réseau d'éclairage public rue des Fougères (6.080,85 € TTC) et rue de la Théauderie (4.242,45 € TTC). Compte tenu du montant des travaux engagés et réalisés cette année, aucune autre extension ne sera programmée pour l'année 2011.

Concernant l'extension de la voirie du Chemin Vert, l'entreprise GARAVOGLIA est retenue pour 7.745,53 € TTC.

Afin de pouvoir délivrer les autorisations de constructions de terrains constructibles, rue des Fougères et dans d'autres quartiers, il convient de prévoir l'installation de poteaux incendie. Une demande de subvention sera faite au Conseil Général. D'autre part, M. le Major du Centre d'Intervention de Varennes-Changy nous a informés de certains dysfonctionnements sur des points de défense incendie et certains permis de construire ne sont pas accordés en raison d'une défense incendie insuffisante. La commission municipale des travaux devra se réunir pour étudier ces différents problèmes.

Poste

D'après les responsables de La Poste, il semble que les opérations postales aient légèrement baissé depuis le passage en Agence Postale Communale mais l'activité est très convenable. Dans la convention, il est demandé 60 heures mensuelles d'ouverture au public, **la Commune se mettra en conformité à partir du 1^{er} janvier 2011 et ouvrira dorénavant l'agence le lundi après-midi.**

Cimetière

Un projet de reprise de concession expirée ou dangereuse est à l'étude. La secrétaire de mairie et le garde champêtre sont chargés d'exposer les différentes procédures et présenter leur « état des lieux » du cimetière. Une visite au cimetière sera ensuite organisée et le Conseil décidera du lancement de la procédure de reprise.

Voirie Bruyères de Rues

Monsieur le Président de l'association syndicale nous confirme que l'option retenue pour le transfert de la voirie du lotissement « les Bruyères de rues » dans le domaine public est le transfert d'office prévu par le Code de l'Urbanisme. Le Conseil a donné son accord pour l'enquête publique et l'Association syndicale libre « Bruyères de Rues » accepte de verser son reliquat de trésorerie afin de la financer toute ou partie.

Informations

De nouvelles illuminations ont été commandées : les guirlandes d'entrée de village ont été modifiées et les décorations des lampadaires rajeunies.

Le montant de la réfection en résine de la statue Denance cassée lors de la fête de Printemps est de 5.500 € TTC. D'autres possibilités sont à étudier.

Suite à une plainte pour nuisances sonores tardives au terrain de pétanque du jardin du presbytère, un arrêté municipal a été pris pour règlementer les horaires de fréquentation.

La société des Autoroutes APRR a lancé les opérations de délimitation du Domaine Public Autoroutier Concédé afin de permettre la remise foncière des parcelles et des voies annexes aux collectivités concernées. Le Conseil a donné un avis favorable au transfert qui se situe au lieudit « Les Grands Marais » ainsi qu'au transfert concernant le chemin des Copies.

La commune accepte d'adhérer à la SPA du Giennois à compter du 1^{er} janvier 2011.

Du raboutage a été récupéré à la suite de travaux sur les routes départementales. Les agriculteurs vont l'étaler dans les chemins communaux et les heures de tractopelle seront prises en charge par la commune.

Le Plan Local d'Urbanisme impose la réalisation d'aires de stationnement dans toutes les zones du règlement lorsque le pétitionnaire n'en prévoit pas dans sa demande d'urbanisme. Lorsque le bénéficiaire du document d'urbanisme ne peut pas satisfaire à cette obligation, la Commune doit fixer une participation en vue de la réalisation de parcs publics de stationnement. Le Conseil a décidé de fixer à un emplacement l'obligation d'aire de stationnement et à 10.000 € la participation réclamée dans le cas où le pétitionnaire ne peut satisfaire à l'obligation.

Le Centre de Gestion a communiqué les propositions d'assurance du personnel qui peuvent être contractées auprès de Dexia. Le Conseil décide d'adhérer au nouveau contrat groupe dont les taux sont assurés pour trois années. La cotisation annuelle passe ainsi de 18.057 € à 9.895 €.

Le Syndicat du Pays Gâtinais sollicite la commune pour une demande de site potentiel de covoiturage. Un emplacement vers la sortie de l'autoroute est proposé.

Des luminaires ont été offerts au club de foot, la commune a pris à sa charge la location de la nacelle et la main d'œuvre pour l'installation.

Le Conseil a opté pour les envois dématérialisés de documents au contrôle de légalité, des paies des salariés et signé la convention qui lie la commune au Conseil Général pour la dématérialisation des marchés publics.

Le SICTOM met à l'étude un projet de redevance incitative dans les années à venir. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) ne sera plus calculée en fonction de la valeur locative des habitations mais en fonction notamment du nombre de présentations des poubelles et d'une partie fixe représentant les frais de fonctionnement du SICTOM. Le montant de la redevance pour les enlèvements communaux passe de 6.451 € à 7.680 € pour 2011.

Au vu des contraintes et de la position géologique de la Commune de Varennes-Changy qui ne devrait pas être rattachée à la Nappe de Beauce, conformément à la décision du conseil municipal du 8 octobre 1998, le Conseil donne un avis défavorable au Plan d'Aménagement et de Gestion Durable et le Règlement du projet Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Nappe de Beauce et de ses milieux aquatiques associés.

Marie-Louise préservée !

Au printemps dernier, l'entreprise chargée de l'entretien des cloches et de l'horloge du clocher a informé la municipalité d'une dangereuse dégradation de la cloche principale prénommée « Marie-Louise », datant de 1787, inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1943. L'entreprise BODET de TREMENTINES (49) constatait une importante usure à l'endroit du point de frappe devant entraîner un rechargement en métal après refonte dans un four sinon la cloche pouvait éclater, le taux d'usure supportable étant dépassé.

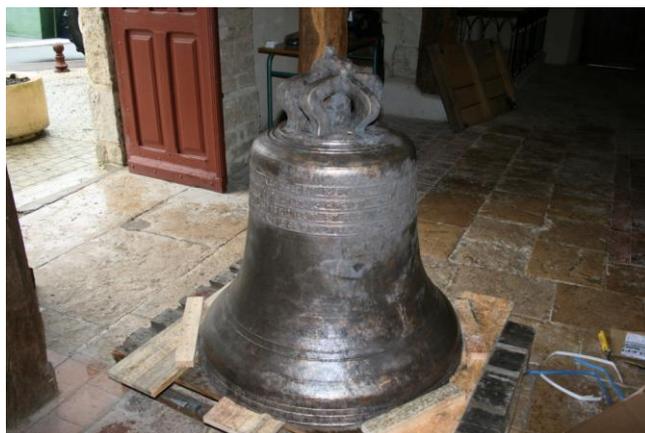
Informé de ce constat, le Conseil municipal a lancé l'opération de réfection et sollicité les aides du Conseil Général et de l'Etat. La Direction Régionale des Affaires Culturelles a mandaté l'un des deux experts campanaires du ministère de la Culture pour analyser la cloche début août. Ses conclusions ont corroboré celles de l'entreprise mais il a en plus remarqué que la frappe de la cloche était désaxée, amplifiant ainsi l'usure et augmentant le risque. Les travaux de dépose et de réfection ont eu lieu en automne. Marie-Louise a été descendue avant la Toussaint et transportée à l'usine. A sa descente, une fêlure de deux des quatre anses de fixation, invisible auparavant sous la poussière et les fientes d'oiseaux a été détectée accroissant le risque supplémentaire. La remontée de la cloche aura lieu avant les fêtes de fin d'année. Le montant des travaux est estimé à 12.007,84 € TTC.

Parallèlement à la réfection de la cloche « Marie-Louise », la seconde cloche, plus petite, a été rénovée. Son moteur de volée, hors service, a été changé (1.957,85 €). Ainsi, au retour de Marie-Louise, le village retrouvera les sonneries des deux cloches.

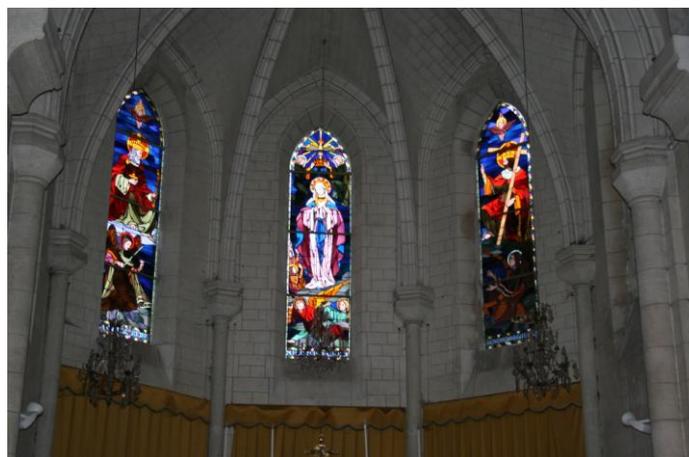
A noter aussi la fin de la réfection des vitraux du chœur dont les premiers travaux ont eu lieu en 2009. La première année, ce sont les vitraux les plus endommagés qui ont été réparés en urgence. En 2010, ce sont tous les autres vitraux dont les plombs de fixation des verres dégradés qui ont été traités (coût des travaux = 16.640,51 € TTC subventionnés à hauteur de 50% par le Conseil Général). Avec ces travaux, c'est une nouvelle étape de la mise aux normes de sécurité de l'église qui est achevée.



« Marie-Louise à la dépose »



« Marie-Louise après restauration »



Les vitraux de l'église

De nos joies ...

Médaille de la famille française

Une varennoise à l'honneur sous les ors de la République !

Le vendredi 15 octobre 2010 est un grand jour pour Nadine MONNERVILLE. Elle a reçu la médaille de la Famille, échelon bronze, des mains de Mme Nadine MORANO, secrétaire d'Etat à la Famille, avant de rejoindre le palais de l'Elysée pour une cérémonie présidée par le chef de l'Etat, Nicolas SARKOZY.

Cette journée à Paris est l'apothéose d'une série d'événements qui lui ont permis d'obtenir la médaille en tant que jeune mère de famille de 5 enfants. Chaque année, le Conseil municipal est sollicité par l'U.D.A.F. 45 pour proposer une famille française méritante. En 2009, la candidature de la famille MONNERVILLE a été retenue par l'U.D.A.F. 45, puis au niveau régional, parmi la trentaine de récipiendaires annuels au niveau national.

Le prélude a eu lieu le 2 octobre à Gien où Mme MONNERVILLE s'est vu remettre le diplôme, en présence du Maire, lui attribuant la médaille ainsi que toutes les consignes pour l'organisation de la journée de remise officielle de la médaille. M. le Maire, invité par M. le Président de la République, l'a accompagnée avec toute sa famille à Paris pour recevoir sa médaille.

Toutes nos félicitations à Nadine MONNERVILLE !



A nos peines

Jardin du souvenir

Doté d'un colombarium depuis 2004, la Commune a souhaité aménager un jardin du souvenir pour que les proches puissent se recueillir en toute sérénité. Il reste quelques emplacements dans les cavurnes pour les personnes qui souhaitent être incinérées.



Des nouveautés à Varennes-Changy

Entreprise Claude GAUME

Exerçant dans la région depuis plus de 8 ans, l'entreprise Claude GAUME s'installe au 12 Rue du Moulinet. Un bureau et une salle d'exposition-vente seront mis à disposition à compter du 3 janvier 2011 pour la vente d'électroménager. L'entreprise est spécialisée dans les domaines suivants : électricité, plomberie, chauffage, climatisation, pompe à chaleur, antenne, parabole, alarmes.

Heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

Nous leur souhaitons la bienvenue



Sarl BOUSSANGE

L'entreprise BOUSSANGE est présente sur notre commune depuis 1932.

Reprise de père en fils, elle se compose aujourd'hui de 8 employés et 4 apprentis.

Devant l'expansion de cette société, M. Pascal BOUSSANGE a décidé de s'installer sur le dernier terrain disponible dans la zone artisanale du Bussoy. Les employés ont pu prendre place dans leurs nouveaux locaux courant septembre. Nous leur souhaitons une bonne continuité.



Comice Agricole

Définition : le comice agricole est une fête rurale avec concours agricoles, se déroulant à la fin de l'été dans le Montargois, et se terminant par une cavalcade ou un corso fleuri. Cette tradition date de plus de 100 ans et a lieu tous les 7 ans dans le canton de Lorris.

Le thème cette année était « **histoire et quotidien d'hier et de demain** »

La commission de Varennes a choisi de représenter le Château de Changy, au 19^{ème} siècle, à la belle époque de cette vaste demeure, ayant appartenu à la Duchesse de Dalmatie. Aujourd'hui, des friches pour le château et l'A77 avec son superbe Jardin des Arbres à l'aire de l'autoroute APRR.

La réalisation du char a commencé au mois de janvier, à partir d'une carte postale avec plan, découpe des panneaux, recherche d'une remorque, assemblage et édification de la structure, sécurisation de l'ensemble, puis décor peinture réalisé avec brio par l'association varennoise Expression Libre.



Pendant plusieurs mois, les membres du Club de Loisirs ont confectionné des fleurs en papier crépon que la petite équipe en charge de la réalisation du char varennois disposera au mois d'août.

Beaucoup d'heures passées le soir et le week-end, parfois fatigue et lassitude mais de bons moments de rire et de joie.

Belle journée le 29 août. Le char est parti des ateliers municipaux, attelé à un magnifique tracteur Allgrier, des années 1950, prêté par Christian Pinon. Bel embouteillage jusqu'à Lorris, puis dans les rues du chef lieu de canton où la foule attendait le défilé.

Joyeuse ambiance sur le char. Les enfants lancent des confettis et s'amuse à saluer le public des fenêtres du château. L'équipe junior de l'ASV Foot défile fièrement à l'arrière de la délégation de Varennes précédée d'un original attelage à vélo confectionné par certains habitants de notre commune.

Rendez-vous dans 7 ans !!!



Inscriptions au collège de Lorris à la rentrée 2011

Vous venez d'emménager dans notre commune. Il n'existe qu'un seul collège public sur ce canton et, afin de favoriser vos démarches, je me permets de vous fournir les précisions suivantes. Dans le cadre de la poursuite de la scolarité de votre enfant, une inscription au collège de secteur présente de nombreux avantages :

- Scolarité gratuite
- Transport scolaire gratuit
- Initiation à l'allemand dès la 6^{ème}
- Demi-pension d'excellent rapport qualité prix
- Très bons résultats aux examens et à l'orientation de fin de 3^{ème}
- Collège neuf (livraison des nouveaux locaux rentrée 2011)
- Etc.

Le Collège de Lorris possède actuellement un mode de fonctionnement optimal qui permet aux élèves de poursuivre la scolarité des élèves dans un cadre calme et serein.

M. MARION - Principal du Collège se tient à votre disposition pour vous rencontrer et vous aider dans le cadre de vos démarches liées à la poursuite de la scolarité de vos enfants et afin que leur accueil se fasse dans les meilleures conditions.

Caisse d'Allocations Familiales

Connaissez-vous le RSA ?

C'est un complément de revenus versés aux personnes qui travaillent ou qui reprennent un emploi dont les ressources sont faibles.

Célibataires ou en couple, avec ou sans enfant ... le montant du RSA est adapté à votre situation et vous apporte un complément de revenus.

Pour en savoir plus faites le test RSA sur www.caf.fr ou adresser vous à votre CAF au 0810 25 45 10.

Connaissez-vous l'Allocation Journalière de Présence Parentale ?

Votre enfant est gravement malade, accidenté ou handicapé ...

Vous travaillez ou êtes à la recherche d'un emploi et votre médecin atteste de la nécessité de votre présence à ses côtés.

LE RECENSEMENT ET LA JOURNEE D'APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE

Dans les trois mois suivant leur 16^e anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend également l'enseignement de défense et la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet de participer à la JAPD.

Elle donne lieu à la délivrance d'un certificat exigé pour présenter examens, concours et autres démarches (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...) exigées et/ou organisées par les autorités publiques.

Pour tout renseignement, il convient de contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National de Tours/Antenne d'Orléans au 02.38.65.21.27.

ou courriel : dsn-csn-trs@sga.defense.gouv.fr.



Tarifs 2011

Eau et assainissement

A partir de 2010, le budget « Service Eau et Assainissement » est assujéti à la TVA.

- Eau (au m3) : 0,82 € HT au lieu de 0,84 €
- Assainissement (au m3) : 0,87 € HT au lieu de 0,88 €
- Prime assainissement (forfait) : 56,00 € HT
- Location de compteur (forfait) : 25,00 € HT (quelque soit le diamètre du compteur)

Tarif services périscolaire

- Tarif du repas enfant : 3,00 €
- Tarif du repas adulte : 5,00 €
- Tarif de la garderie scolaire : 1,80 €

Salle culturelle

	Varenes 2011	Hors varenes 2011
Particuliers	235 € la 1 ^{ère} journée +112 € la 2 ^{ème} journée	440 € la 1 ^{ère} journée + 220 € la 2 ^{ème} journée
Associations	2 locations annuelles gratuites Les suivantes : 112 €	235 € la journée + 112 € la 2 ^{ème} journée
Professionnels	235 € en semaine 420 € le 1 ^{er} jour du week-end 235 € le 2 ^{ème} jour du week-end	235 € en semaine 420 € le 1 ^{er} jour du week-end 235 € le 2 ^{ème} jour du week-end
Vaisselle	50 €	70 €
Caution	600 €	600 €
Forfait ménage	140 €	140 €

Cimetière

- Concession trentenaire : 90 €
- Concession cinquantenaire : 150 €
- Location de caverne : 51 € par an pour des locations de 10,30 ou 50 ans

Photocopies faites au secrétariat de mairie

- Format A4 : 0,25 €
- Format A4 Recto-Verso : 0,40 €
- Format A3 : 0,50 €
- Format A3 Recto-Verso : 0,80 €
- Télécopie : 1,00 € la 1^{ère} page et 0,75 € les suivantes

Divers

- Location de tréteaux : 4,00 € l'unité
- Carte de déchetterie : 12,00 € (valable minimum 1 an)
50,00 € si 2^{ème} carte achetée avant 1 an

Dernière minute

A compter du 1^{er} janvier 2011, le recensement complémentaire de la population rentre en vigueur.
Nous serons **1534 varenois** officiellement.

Civisme

Entretien des busages et trottoirs

Avec le retour de l'hiver, un bon entretien des busages évite de porter nuisance à autrui. L'entretien et le curage des buses sur une longueur de 5 mètres de part et d'autre de l'accès à un terrain doivent être assurés par le propriétaire du dit terrain dans l'intérêt de tous.

L'entretien des trottoirs lors d'épisodes neigeux ou verglaçants est à la charge de l'administré riverain.

Déclaration des chiens dangereux

Les chiens dangereux sont classés en deux catégories :

- 1^{ère} catégorie : chiens d'attaque
- 2^{ème} catégorie : chiens de garde et de défense

La déclaration en Mairie de ces chiens est obligatoire. Le non-respect de cette réglementation est passible d'amende. Une fois toutes les pièces présentées, le Maire dressera un arrêté de permis de détention.

Pièces à fournir pour la déclaration :

- Certificat de stérilisation (pour la 1^{ère} catégorie uniquement)
- Certificat de vaccination antirabique datant de moins d'un an et rappels
- Attestation spéciale d'assurance responsabilité civile datant de moins d'un an
- Certificat comportemental établi par un vétérinaire
- Attestation d'aptitude délivrée suite à un stage effectué par le maître

Règlementation des feux : Le brûlage des déchets à l'air libre est interdit.

Par temps calme, sans vent et à proximité d'un point d'eau, le brûlage des déchets végétaux et résidus de jardins peut être toléré hors agglomération et sans aucune gêne occasionnée.

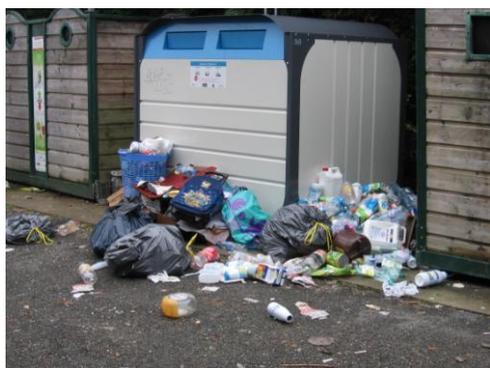
Elagage des arbres

L'autorité gestionnaire d'une voie publique peut enjoindre aux propriétaires riverains de procéder aux travaux nécessaires au bon usage de la voie en cause, mais ne peut toutefois les menacer d'exécution d'office à leurs frais, en l'absence de textes législatifs en ce sens (CE du 23 octobre 1998)

En cas de danger grave ou imminent pour la voie publique, elle dispose de la faculté d'exercer un recours à l'encontre des propriétaires négligents qui ne se seraient pas conformés aux exigences imposées par l'autorité municipale. Les articles L114-1 et suivants du code de la voirie routière déterminent les conditions dans lesquelles les propriétés situées à proximité des croisements, virages ou points dangereux ou incommodes pour la circulation publique peuvent être frappées de servitudes destinées à assurer une meilleure visibilité. A ce titre, peut figurer la servitude d'élagage. Le non-respect d'une telle servitude, inscrite dans un plan de dégagement tel que défini à l'article L114-3 du code de la voirie routière, constitue une infraction à la police de conservation du domaine public (art. L114-5)

Dernière minute : appel au civisme

Les intempéries de ces dernières semaines ont désorganisé le ramassage des ordures ménagères et la collecte sélective. Mais est-ce normal de retrouver nos emplacements de collecte dans cet état ? De grâce, quand vous emportez vos déchets et qu'il n'y a plus de place dans les bennes, ne laissez et ne déposez pas vos poubelles d'ordures ménagères. Pensez aux habitants voisins qui ont un bien triste paysage !



Une Association cantonale au service des personnes âgées



Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles.
02 38 94 83 49

Le vieillissement de la population est une réalité d'aujourd'hui et de demain, sur notre canton 28% de nos concitoyens ont 60 ans et plus, quand on interroge les Français, 8 sur 10 d'entre eux souhaitent pouvoir vivre à leur domicile le plus longtemps possible dans la dignité.

Notre métier est d'apporter les réponses pour que l'ensemble de nos personnes âgées et handicapées puissent exercer ce droit de rester chez elles autant de temps que la situation le permet.

Le désengagement progressif de l'Etat avec une baisse de sa participation de 50 à 30% au niveau de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), crée un effet ciseau insoutenable pour les Conseils Généraux, pris entre les besoins démographiques et sociaux croissants et le pouvoir central qui ne joue plus le jeu de sa responsabilité.

Après la journée de solidarité du lundi de Pentecôte, qui demande à chaque salarié d'offrir à la collectivité 7 heures de son travail, journée de solidarité qui prend le même chemin que la vignette automobile, instauré à l'époque par Mr Ramadier, aujourd'hui le Gouvernement doit ouvrir le chantier de la dépendance promis avant la fin 2010, et comme pour chaque réforme on lance des ballons, des rapports et autres interventions pour tester les réactions. Ce rapport qui préconise de passer progressivement d'un financement public de la perte d'autonomie à un système d'assurance privée obligatoire, ou cette proposition d'un député de créer une deuxième journée de solidarité, ou etc. !

Je respecte les opinions de chacun, ma philosophie de l'Aide à domicile, m'oppose à cette conception ultra libérale de la perte d'autonomie exprimée dans ce rapport. On y parle de l'avancée en âge comme d'un risque automobile ou d'habitation, c'est stupéfiant ! Pour moi, la prise en charge de la perte d'autonomie doit être assurée et organisée par la puissance publique comme les autres aléas de la vie. C'est un des fondements du modèle social français d'après 1945.

Les politiques publiques sont mues dans et par un souci de l'intérêt général à long terme, ce qui n'est pas le cas des assurances, le principe de la sécurité sociale repose sur un système auquel nous sommes très attachés, qui est que chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.

Au moment, ou vous aurez la possibilité de lire cette page, la nouvelle loi sur la dépendance aura peut-être été votée à l'Assemblée attendons de voir.

Parlons maintenant de notre Association, à but social non lucratif, elle couvre le canton de Lorris, son fonctionnement est assuré par un Conseil d'Administration composé de membres bénévoles nommés par les 13 communes du Canton.

Notre Association est autorisée à intervenir auprès des personnes âgées et des personnes handicapées par le Conseil Général, et s'oblige à respecter la tarification arrêtée annuellement par ce même Conseil Général, notre implication citoyenne est au profit de tous.

Notre agrément permet de vous faire bénéficier d'une réduction d'impôt de 50% sur les sommes restées à votre charge.

Le contrôle sur la qualité de l'intervention auprès des bénéficiaires, l'examen et le contrôle des comptes de chaque structure autorisée sont effectués chaque année par échantillon par le Conseil Général.



Pour vous permettre de vivre chez vous le plus longtemps possible en ayant à vos côtés une personne qui vous aide dans votre vie quotidienne, ou de façon ponctuelle. Vous aider à la réalisation ou réaliser l'entretien courant de votre maison : entretien du logement, des vêtements, du linge. Vous assister dans vos démarches administratives simples.



Vous aider à la réalisation des achats alimentaires ainsi qu'à la préparation et à la prise des repas. Vous accompagner dans vos sorties, promenade ou visite médicale par exemple. Vous accompagner et vous encourager dans vos activités de la vie sociale et relationnelle.

Vous souffrez d'un handicap, vous avez peut-être besoin d'aide pour effectuer les actes essentiels de la vie quotidienne. En situation de handicap vous avez le droit d'être aidé.



Nous assurons le portage de repas par véhicule réfrigéré, les repas sont élaborés par une société spécialisée.



UNA téléassistance vise à améliorer la vie à domicile des personnes fragilisées en rassurant son entourage.

Opérationnelle 24 h/24 et 7 jours/7, toute l'année, une simple pression sur le bouton d'un déclencheur met l'abonné, via le transmetteur téléphonique, en relation avec ses proches et les interlocuteurs des plateaux spécialisés.

Notre aide doit rester de proximité, à l'échelle exclusivement cantonale, avec de bons résultats, une gestion à taille humaine, une bonne professionnalisation de nos aides à domicile, une connaissance parfaite du terrain, une relation sociale avec nos usagers.

N'en déplaise à ceux qui prônent le regroupement comme remède économique à nos problèmes de financement, ce que nous appelons pudiquement restructuration, laissons les rêver au Père Noël.

Aujourd'hui le taux de cotisation pour indemniser les personnes privées d'emploi est de 2/5 de celui de la retraite, qu'arrivera-t-il dans quelques années ?

Jacques HEBERT





A partir du 1^{er} janvier 2011, l'action jeunesse devient intercommunale.
Ainsi les maisons de jeunes seront accessibles à tous les jeunes du canton de Lorris.

Les accueils

Pendant la période scolaire, la maison des jeunes est ouverte le mardi de 16h15 à 19h15 et le mercredi de 13h30 à 18h30. Des animations et sorties sont ouvertes aux jeunes le samedi.

Les animations

Nous proposons diverses activités manuelles, sportives et culturelles, ainsi qu'une aide aux devoirs le mardi soir. Pendant les vacances scolaires, des sorties et séjours sont organisés.

La Maison des Jeunes est accessible à tous jeunes âgés de 10 à 17 ans. L'inscription est gratuite, seules certaines sorties sont payantes (par chèque, espèce, tickets CAF) et nécessitent une inscription à l'avance.

Lors des accueils, les jeunes peuvent aller et venir librement pendant les horaires d'ouvertures. Sont à leur disposition un billard, un babyfoot, des jeux de société, un ordinateur avec accès Internet, un espace prévention (brochures d'informations). Le bâtiment se situe à côté de la caserne des pompiers en face de l'école.

Un programme présentant les différentes animations est édité tous les 2 mois et est disponible en mairie.

En 2010

Nous axons nos interventions dans trois domaines : l'insertion, la prévention, l'animation pour répondre aux besoins des jeunes.

Ainsi, cette année, 22 jeunes Varennois ont pu participer aux différentes activités organisées par l'équipe d'animation : découverte de la Corrèze et les Vosges lors de séjours d'été et d'hiver, de nombreuses sorties telles que du Karting, de l'accrobranche, une journée Halloween à Disneyland, un week-end à Troyes, des journées pêche...

Le camp d'hiver 2011 aura lieu du lundi 28 février au vendredi 4 Mars en Auvergne, les inscriptions sont possibles auprès des animatrices dès à présent.

A noter : Une modification des horaires d'ouverture est à prévoir, les informations seront indiquées ultérieurement.

Renseignements et inscriptions :

Lucie BODARD

21 Place du mail à Lorris

Tél : 0238948774

Mail : frnjc-lorris@wanadoo.fr



Camps d'hiver à Gérardmer



Séjour d'été à Uzerche

Faire tenir en 1 page.

La vie à l'école

L'effectif pour l'année scolaire 2010-2011 se répartit ainsi :

- Classe de PS-MS d'Evelyne VIEUGUE et d'Aurélié BAUMARD : 25 élèves
- Classe de PS-MS Stephan BEGON : 24 élèves
- Classe de GS de Cédric AYMERIAL : 25 élèves
- Classe de CP de Françoise JAUVIS : 24 élèves
- Classe de CE1 d'Anne HERBRETEAU : 25 élèves
- Classe de CE1-CE2 de Karine LUBIN : 23 élèves
- Classe de CE2-CM1 de Martine GAVEN : 26 élèves
- Classe de CM2 de Gilles DEPARDAY : 30 élèves

Soit 201 élèves au total

Les enseignants des classes de maternelle, sont épaulés par les ATSEM communales : Isabelle LACOUR, Christine AYME, Dominique PERROT et Priscilla LOGEAS qui cessera ses fonctions en janvier.



Rencontre chorale du 21 mai 2010



Ecole rue de Nogent

Le spectacle de Noël

Noël avant l'heure pour les enfants des écoles !

Lors de la célébration des fêtes de Noël offerte par la municipalité aux écoliers, petits et grands, le Père Noël était encore une fois au rendez-vous. Pourtant ce n'était pas gagné d'avance car le Grand Lutin, le secrétaire du Père Noël trop âgé pour tenir son agenda tout seul... s'était emmêlé les crayons !!! Il avait noté Lorris sur la page du mardi 14 décembre au lieu de Varennes-Changy ! Comme le Père Noël s'appêtait à repartir, les cris des enfants ont eu raison de sa décision et c'est avec beaucoup de plaisir qu'il est resté pour partager le goûter des enfants. L'arrivée « inopinée » du Père Noël était précédée d'un « pestacle » apprécié de tous avec la présence de Kevin et Valérie, magiciens et comédiens venus présenter leur « BEST OF PESTACLE » histoire de Harry Covert le magicien et de Suzette, son assistante à la voix de crécelle... sur un fond de magie, de scénettes comiques, quizz musical et interactivité avec le jeune public et le directeur de l'école Gilles Deparday qui a perdu une main et qui par magie... l'a retrouvée...

Les enfants sont repartis avec un petit cadeau et des mandarines riches en vitamine C... afin d'aborder ces merveilleuses Fêtes de Noël en pleine forme...

A l'année prochaine Père Noël et attention au Grand Lutin qu'il ne se trompe plus !!!



Association « Ping-Pong »



Nouvelle activité sportive à Varennes Changy

Le tennis de table a débuté le 20 septembre dans la salle sportive intercommunale, ouvert à tous le lundi soir.

Les 7 tables de ping pong permettent de s'initier ou s'entraîner grâce aux conseils de 2 animateurs entraîneurs: Christophe Chassin et Denis Raffard.

Raquettes et balles sont mises à disposition.

Le lundi :

Enfants à partir de 6ans à 17H30 ;

Adolescents et adultes à 18H30.



Cotisation annuelle 40€, tarif dégressif par famille.
Renseignements sur place.



IMPROVIZ : Un collectif d'artistes dynamique

L'Association Varennoise a salarié en 2010, 150 artistes professionnels grâce à sa structure officielle, et encadré autant d'artistes amateurs.

Quelques manifestations

Organisation et gestion de la fête de la Musique à Gien et des journées Arbofolia de Nogent sur Vernisson.

Programmations du Winston, de l'Alix Café et des soirées à thèmes du Camping de Gien, dans le cadre de notre partenariat avec la Communauté des Communes

Programmation d'un concert au théâtre de Lorris le 12 juin au cours duquel plusieurs groupes ont été invités.

Organisation et gestion de nombreuses fêtes de village : Ousson, Chatillon s/Loire, Nargis, Saint Martin d'Abbat, Villefranche s/ Cher, Ladon, entre autres...

Spectacles amateurs à Varennes-Changy : en avril, comédie musicale, en novembre, un concert réunissant 5 musiciens et 12 chanteurs-choristes, suivi le lendemain d'une seconde comédie musicale, mettant en scène 19 comédiens-chanteurs.

Production de spectacles « jeune public » avec « Le Best of du Pestacle » les « Pirates de L'air » « la Puce à L'Oreille » et « Teckel Histoire »

Production du spectacle « Liza musegueul, la dhérapie du docteur Zig », programmé entre autres lors du festival d'été de Bourges en juillet 2010, et aussi en juillet 2011.

La plupart des artistes professionnels sont répertoriés sur le site improviz.fr : pour tous budgets et toutes occasions, avec contrats et déclarations.

Contacts : improviz@wanadoo.fr

☎ 02 38 36 79 52 et 06 81 98 15 09



Le Comité des Fêtes



L' équipe du Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2011

Président d'honneur : M. Lucien HAMONO

Président : Paul PALAISY

Vice-Président : Evelyne COUTEAU

Secrétaire : Liliane PALAISY

Trésorier : Colette DAVID

Trésorier Adjoint : Sylvain HUBERT

Membres bénévoles : Joël DAVID, Pierre FOSSE, André et Jean-François PALAISY

Dans la tradition du Comité des Fêtes, deux **grandes manifestations dans les rues** de la commune au printemps et en été : brocante, animations, restauration-buvette, commerçants et fête foraine tout au long de la journée pour satisfaire petits et grands.

La soirée dansante « **moules-frites** » de 2010 a remporté un grand succès, elle sera renouvelée avec quelques modifications suite aux remarques des participants.

La **nouveauté 2011** : l'organisation de la **Fête de la Musique**, vous pouvez déjà vous inscrire pour jouer ou chanter pour cette soirée d'exception et ainsi vous faire connaître.

Toujours des **Lotos et Belote** en après-midi, consultez le calendrier et venez nombreux gagner des lots auxquels nous apportons le plus grand soin.

Dimanche 23 janvier LOTO en après-midi	Dimanche 10 avril 21 ^{ème} Fête de Printemps	Dimanche 15 mai LOTO en après-midi	Mardi 21 juin Fête de la musique en plein air
Dimanche 7 août 17 ^{ème} brocante d'été	Samedi 8 octobre Moules-frites et soirée dansante	Vendredi 21 octobre Assemblée Générale	Dimanche 6 novembre Concours de Belote



Fête de printemps



Belote



Loto

Le centre de loisirs

Le centre de loisirs de Varennes-Changy s'est déroulé dans la salle culturelle du 6 au 30 juillet.

L'équipe encadrant était composée de : Isabelle LACOUR, directrice, ATSEM à l'école de Varennes-Changy, Cécile DOMINIAC, Jérémy ESCOURRE, Coralie RONDEAU, Elodie et Grégory TOP et Priscilla LOGEAIS.

L'effectif était entre 36 et 47 enfants par semaine.

Les différentes sorties proposées furent : Guédélon (château médiéval), Ferme du Château à Saint Fargeau, piscine à vagues de Sully-Sur-Loire, Youmbao (parc d'attraction), Aquarium de Touraine et mini châteaux. Piscine tous les jeudis et sorties vélos, ... Une nuit de camping a été organisée où tous les enfants étaient conviés.

Bonne ambiance assurée !



Spectacle de fin de Centre

Le Club des Loisirs

Les manifestations pour l'année écoulée :

- Réveillon le 31 décembre avec l'orchestre Mady Musette et en partenariat avec l'hostellerie du Château de Saint-Père-sur-Loire (164 participants l'an passé) ;
- Une démonstration de Country avec la participation du club de Nogent en Février ;
- Un spectacle le 30 mars à Chécy « Les Cosaques de Russie » ;
- Une sortie à la « Ruche gourmande » avec repas et spectacle en juin ;
- Un voyage de 2 jours en Baie de Somme en juin ;
- Un voyage de 4 jours très apprécié dans le Cantal en septembre ;
- Un seul thé dansant en novembre du fait des élections de mars 2010 ;
- Divers spectacles proposés par le transporteur Codiasse à différentes dates ;
- Le club a participé à la décoration du char pour le Comice Agricole 2010.

Nous envisageons pour 2011 :

- 2 thés dansant le 3 avril avec Jérôme Gauthier et le 20 novembre avec Karine Girault ;
- Des sorties et des voyages non définis pour le moment ;
- Eventuellement un réveillon le 31 décembre en fonction de la fréquentation 2010.



Assemblée du club

Tonic Gym Varennoise

L'Association compte environ 80 adhérents et propose différents créneaux horaires :

Adultes et jeunes (à partir de 11 ans) : lundi et mercredi de 18 h 30 à 19 h 30

Séniors : mercredi de 9 h 00 à 10 h 00

Section randonnée : ouvert à tous. Différents parcours sont proposés.
Rendez vous le vendredi matin place de l'église (horaire défini selon le programme)

Tarifs annuels :

- Jeunes de moins de 18 ans : 75 €
- Adultes et séniors 90 € : pour 1 cours et 125 € pour 2 cours
- Randonnée : 25 € pour les non adhérents et 5 € pour les adhérents

Manifestations :

Randonnée du club le dimanche 3 avril 2010 ouverte à tous.

Composition du bureau :

- Président : Mme Josette VUILLERMET
- Trésorière : Mme Nathalie COURILLON
- Secrétaire : Mme Dominique DUSSAULT
- Autres membres : Mmes Jeannine BERGER, Colette DUBOILLON et Bernadette HUET



Salon de l'Artisanat le 21 Novembre 2010 : résultat plus que positif en ce qui concerne la participation des artisans, du public et des membres actifs de l'UCAV.

Manifestations 2011

Chasse aux œufs de pâques ;

Salon de l'Artisanat le 13 Novembre 2011 ;

Mise en place d'une animation Vin Chaud durant la période de Noël 2011 dans le centre du village.

Mise en place « d'une bienvenue aux nouveaux artisans et commerçants de Varennes »

A chaque arrivée ou installation d'un nouveau commerçant ou artisan, nous organiserons une rencontre conviviale, afin de présenter les différents acteurs économiques de la commune.

Nous invitons toutes les bonnes volontés à rejoindre l'équipe de l'UCAV.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE VARENNES CHANGY

L'Association des Parents d'Elèves organise différentes manifestations festives (carnaval, kermesse, spectacle pour les enfants ...) dans un esprit de convivialité , afin de créer du lien entre les personnes. Les bénéfices de ces différentes actions permettent d'alimenter la coopérative scolaire de l'école.

Composition du bureau

Présidente : Gwenaëlle MOREIRA

Vice présidente : Nathalie LAO

Trésorière : Sandrine BRUNEAU

Vice Trésorière : Angélique GASNIER

Secrétaire : Claudie DEFERT

Vice secrétaire : Sylvaine LUCAS

Ainsi que Laëtitia BENARD, Marianne DEVINEAU, Marilène DUPUIS, Nathalie PASDELOUP, Sophie PASQUIER, Caroline RAGU, Walter WHITE

Festivités 2011

Samedi 29 janvier 2011 : « Galette déguisée » avec concours de couronnes pour les enfants

Fin mars (date à préciser) : Carnaval de l'école

Dimanche 19 juin 2011 : Kermesse de l'école

Dimanche 27 Novembre : 2^{ème} « Vide ta chambre » (vente de jouets, articles de puériculture, vêtements d'enfants)

L'APE remercie sincèrement toutes les personnes qui l' ont aidée dans les différentes manifestations de 2010 et souhaite la bienvenue à tous les parents d'élèves qui souhaiteraient rejoindre l'association.



Le bonhomme carnaval 2010, réalisé par Nathalie LAO

AS VARENNES FOOTBALL

Composition du bureau

- Président : Cyrille PASQUIER
- Vice-Président : Philippe LEGRAND
- Secrétaire : Julien MARCOT
- Secrétaire Adjoint : Karine BOJEUM
- Trésorier : Angélique LAHILLA
- Trésorier-Adjoint : Nicolas GLAUME

Effectifs

- 50 licenciés enfants répartis en U7, U9, U11 et U11 féminine, entraînés par M. Jean-Paul DIAS, M. Frédéric LEUDET, M. Mickaël GREAU, M. Nicolas THOMAS et M. Christophe JOLY ;
- Une équipe séniors entraînée par M. Nicolas GLAUME ;
- Une équipe loisirs dirigée par M. Franck BOJEUM.

Remerciements aux commerçants et artisans de Varennes-Changy, M. Joël DAVID, CEF Villemandeur (éclairage)

D'autre part, nous recherchons des éducateurs. Toute personne intéressée peut nous contacter.



Chores Varennes

Depuis 15 ans Marie Aujouannet enseigne à vos jeunes filles des cours de danse « modern jazz » à partir de 6 ans. Cette activité saine et harmonieuse contribue au développement physique des ados tout au long de leur jeunesse et leur permet de continuer beaucoup plus tard si elles le désirent.

Le thème du groupe réuni autour de Marie en juin 2010 était « La Planète ».



Pour 2010-2011, le thème sera « les prénoms », spectacle que vous pourrez voir le 25 juin 2011.

Les cours ont lieu tous les jeudis soir du calendrier scolaire :

- de 17 h à 18 h pour les 6-7 ans ;
- de 18 h à 19 h pour les 8 à 10 ans ;
- de 19 h à 20 h pour les ados ;
- de 20 h à 21 h pour les adultes.

Tarif : 42 € le trimestre.

Expression libre

En juin dernier, se donnait un spectacle pour enfants au Jardin des Arbres à Varennes-Changy, sous forme d'un parcours interactif au milieu de la végétation.

Certaines classes de l'école de Varennes ont pu voir ce spectacle en avant-première avant qu'il ne soit officiel en mai 2011.

L'atelier profite de cet article pour remercier la participation chaleureuse des enfants et des enseignants qui nous ont permis de faire évoluer Rêve d'enfant vers plus de poésie et de fantastique.

Ce spectacle sera ouvert à tous à partir des beaux jours....Suivez les infos!

Vous pourrez aussi retrouver les comédiens d' Expression Libre au Musée Girodet dans une visite guidée un peu particulière de l'exposition Girodet « A l'épreuve du noir », le 18 décembre et les 8,15, 22, 29 janvier 2011 à 15H00.



Amicale des Joyeux Varennois

M. Bernard BERGEVIN, Président de l'Amicale des Joyeux Varennois et toute son équipe vous présentent leurs vœux pour l'année 2011 et comptent sur votre présence lors des manifestations pour l'année 2011 :

- Choucroute le 26 février 2011
- Méchoui le samedi 2 juillet 2011

Nous vous attendons nombreux.

Renseignements utiles

Mairie

Ouverture : 9 h 00 à 12 h 00 et 15 h 30 à 17 h 30 tous les jours sauf samedi après-midi

☎ 02 38 94 50 41

Mail : varenneschangy.mairie@wanadoo.fr

En cas d'urgence : week-end et jours fériés : 06 19 75 39 17

Services scolaires et périscolaires

Ecole route de Nogent : 02.38.94.54.15

Ecole route de Lorris : 02.38.94.57.26

Restaurant scolaire : 02.38.94.50.52

Garderie périscolaire : 02.38.94.50.63

Services d'urgence

SAMU ou URGENCES : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Gendarmerie de Lorris : 02.38.94.07.25

Services médicaux

Médecins

- Docteur JANVIER Gilles : 02.38.94.53.75
9 Place du Mail à Varennes-Changy
- Docteur RUSU Adela : 02.38.87.04.69
2 Rue du Porteau à Varennes-Changy

Infirmières

Marie-Laure DELFIEU, Magalie GILET, Jocelyne GERME :
02.38.94.58.56
2 Rue du Porteau à VARENNES-CHANGY

Pharmacie

Michèle DOMINIAK : 02.38.94.52.12
20 Rue de Nogent à VARENNES-CHANGY

Masseurs-kinésithérapeutes

- Jean VANNIER : 02.38.97.68.66
12 Rue de Varennes à NOGENT SUR VERNISSON
- Xavier et Marie-Agnès VIQUESNEL : 02.38.94.46.65
37 Route de la Forêt à LORRIS

Podologue

Chantal VIQUESNEL : 02.38.92.38.63
52 Grande Rue à LORRIS

Centre Social de Lorris

☎ 02 38 92 31 20

MSA : 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de 13 h 00 à 16 h 00

CRAM : 3^{ème} vendredi du mois de 14 h 00 à 16 h 00

CICAS : 3^{ème} vendredi du mois de 14 h 00 à 16 h 00

Taxi : 24h/24

- Taxi le Barillier à Varennes : 02 38 94 50 89 ou 06 73 53 23 21

Hôpitaux

- Gien : 02 38 29 38 29
- Montargis : 02 38 28 33 33

Cliniques

- Gien : 02 38 29 38 29
- Amilly : 02 38 95 91 11

Aide ménagère

Vous pouvez contacter l'ADAPA à Lorris qui instruira votre dossier d'aide ménagère.

Agence Postale Communale

☎ 02 38 87 76 65

Ouvert le lundi de 14h00 à 16h30

Le mardi de 9 h 30 à 12 h 00

Le mercredi de 14 h 00 à 16 h 30

Le jeudi de 9 h 30 à 12 h 00

Le vendredi de 14 h 00 à 16 h 30

Le samedi de 9 h 30 à 12 h 00

Levée du courrier à 14 h 45 la semaine et 11 h 45 le samedi

Services médicaux

Le 15 c'est seulement pour les urgences !

Vous rencontrez un problème de santé un soir après 20 heures ? Un dimanche ? Un jour férié ? Appelez le 15 !

Un permanencier prendra votre appel et vous orientera vers un médecin, seul habilité à prendre une décision médicale. Le reste du temps, consulter votre médecin traitant !

Le 15 doit être réservé aux urgences vitales et aux problèmes de santé qui ne peuvent attendre l'ouverture des cabinets médicaux.

Sécurité Sociale

La CPAM dispose d'une adresse postale unique pour l'ensemble du département. Quel que soit votre lieu de domicile, tous vos courriers doivent être impérativement adressés à :

**CPAM du Loiret
45021 Orléans Cedex 1.**

Renseignements utiles

Notaire

Maitre DUBOIS-GAROT
13 Rue de Nogent
☎ 02 38 89 83 80

Culte

Presbytère : 02 38 94 53 24
Messe le dimanche à 10 h 30

Ecoutez « la voix des chrétiens »

Radio Saint-Aignan, FM 90.3 Montargis

Bibliothèque

Service gratuit à la mairie

CCAS

En Mairie

Perception de Lorris

☎ 02 38 92 40 55
Ouvert le lundi de 13 h 00 à 16 h 00
et du mardi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 00 à 16 h 00

Vétérinaires

- Docteur Pierre-Henri RIGLET à Lorris
au 02 38 92 40 06
- SCP Laurent DUCROT à Nogent sur Vernisson
au 02 38 97 73 83

Dentistes

Lorris :
Docteur Isabelle MARCEAU-MARY : 02 38 92 35 70
Docteur François MARCEAU : 02 38 94 83 19

Nogent-Sur-Vernisson :
Docteur Robert DOUZON : 02 38 97 61 91
Docteur Nathalie POLVERONI : 02 38 07 08 54

SNCF

Informations voyageurs au 08 92 35 35 35

Ramassage des ordures ménagères

Le mercredi matin : sortir vos poubelles la veille

Collecte sélective

Verre, papiers et emballages :
Route de Montargis (ateliers techniques)
Chemin des Meaux-Prés

Bennes de Varennes-Changy

Route de Montargis à Varennes-Changy
ouvert le lundi de 9 h 30 à 11 h 00 ;
le samedi et le dimanche de 9 h 00 à 12 h 00 ;
fermé le 1^{er} samedi de chaque mois.

Déchetterie de Lorris

Zone artisanale du Pays de Lorris à LORRIS
☎ 02 38 59 50 25
ouvert le mardi de 9 h 00 à 12 h 30 et 13 h 00 à 17 h 00 ;
le mercredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 00 à 17 h 00 ;
le jeudi de 13 h 00 à 17 h 00 ;
le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 00 à 17 h 00 ;
le samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 00 à 17 h 00 ;
fermé les lundi, dimanche et jours fériés.

Marché

Tous les dimanches matins de 9h00 à 12h30.

Association d'insertion à l'emploi

SEG
Route de la Forêt
45260 LORRIS
☎ 02 38 94 84 57

Communauté de Communes de Lorris

☎ 02 38 92 31 11

Minibus pour le marché de Lorris : réservé aux personnes sans véhicule. Inscription en Mairie.

Démographie 2010

Naissances

CHASSEREAU Loriane Pascale Nathalie	née le 5 janvier 2010 à GIEN
FOUGERON Romane Léna Célia	née le 22 janvier 2010 à AMILLY
SAUPIC Erika	née le 28 janvier 2010 à AMILLY
CHARBONNEAU Emma Solange Noëlle	née le 28 février 2010 à AMILLY
RAY Alizea Solange Joëlle	née le 19 avril 2010 à AMILLY
LANIOL Auxence Alain Michel	né le 30 avril 2010 à AMILLY
RIGARD Lana Florence Claudine	née le 8 mai 2010 à AMILLY
SIMON Timotei Samuel	né le 10 mai 2010 à AMILLY
LOISELEUR Elora Zoia	née le 15 mai 2010 à AMILLY
BOUWYN Maxence Marc	né le 2 juin 2010 à AMILLY
CHOPINEAU Fabien José	né le 5 juin 2010 à AMILLY
POPINEAU Julien	né le 27 juin 2010 à AMILLY
GIRARD Benjamin Maurice Henri	né le 1 ^{er} août 2010 à AMILLY
SALIN Mathis Pascal	né le 21 août 2010 à AMILLY
MASTYJAN Fabian Zbigniew	né le 26 septembre 2010 à AMILLY
DUVAUCHELLE Lucas Daniel Ali	né le 14 novembre 2010 à AMILLY

Mariages

BRUCY Karine et BINOCHE Cyril	le 15 mai 2010
REIGNER Angélique et PETERS Olivier	le 26 juin 2010
VALLADE Sandrine et CHASSIN Christophe	le 10 juillet 2010
ABATSONGA Chantal et DUCROT Joël	le 17 juillet 2010
CHATILLON Julie et GARREAU Romain	le 17 juillet 2010
ALLAIN Natacha et RAYNAUD Cyril	le 24 juillet 2010
MANDRILLON Patrice et TERRILLON Isabelle	le 24 juillet 2010
MONNERIE Véronique et THOËR Jean-Philippe	le 24 juillet 2010
LEQUATRE Alexandrina et MARCOT Julien	le 31 juillet 2010
BRASSEUR Carine et BOJEUM Franck	le 25 septembre 2010
PIOLI Céline et RAUDIER Frédéric	le 9 octobre 2010

Décès

FOUCHER Maryse née COURTEIX	le 13 janvier 2010
HUGER Jackie	le 17 janvier 2010
MOREZ Maxime	le 28 janvier 2010
BRUGNOT Gérard	le 1 ^{er} février 2010
YOT Pierre	le 11 février 2010
GAUDISSERT Michel	le 17 mars 2010
BAERT Jocelyne née REYNAERT	le 27 mars 2010
PONCE André	le 1 ^{er} avril 2010
JOUANNEAU Marceau	le 11 avril 2010
VANNEÇ ON Lucienne née LAFARGUE	le 30 avril 2010
CAVAZZINI Giovanni	le 1 ^{er} juin 2010
BREMONT Lucienne née THOMAS	le 5 juillet 2010
BARRAT Jeannine née VANEL	le 17 juillet 2010
BAILLEUL Andrée née LAMBERT	le 20 août 2010
HUET Renée née BAUDOIN	le 28 août 2010
MECHAB Jeanne née BOUCHARD	le 11 septembre 2010
YOT Jeanne née MACHIÈLS	le 29 septembre 2010
BRUNET Lucette née ROYER	le 17 octobre 2010
DUCHESNAY Bernadette née HUET	le 19 octobre 2010
PAROU Lucien	le 8 novembre 2010
AUXENFANTS Colette née GILBERT	le 23 novembre 2010

Seuls sont édités les actes qui n'ont pas été interdits de presse par les intéressés.

Bulletin municipal diffusé gratuitement dans tous les foyers de la Commune
Rédaction-Diffusion Commune de VARNES-CHANGY
